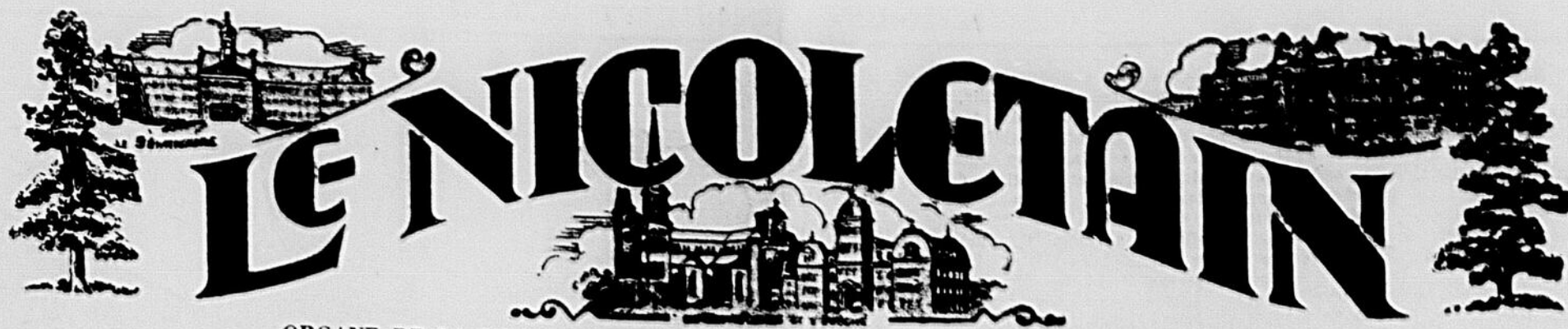


Il n'y a de salut pour la société
que dans l'amour et l'appui mu-
tuel.

Sénèque



ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

VOL. IX. — No 35.

Imprimé à SAINT-JUSTIN, VENDREDI LE 21 AOUT 1942.

Camille Duguay, fondateur.

LES ECOLES MENAGERES

Elles sont des foyers de culture en sciences ménagères,
et naturelles, en psychologie, littérature, etc.

Il faudrait les multiplier

Les écoles ménagères, dans notre province, ne sont pas encore assez connues, assez répandues.

Elles sont pourtant appelées à rendre d'incommensurables services à la société. Aussi, tous devraient être instruits de leur existence, de leur pourquoi, des résultats merveilleux qu'elles produisent, de leurs promesses de prospérité, de bonheur pour nos foyers à venir.

Les écoles ménagères sont, pour les jeunes filles, des centres d'entraînement dans tous les arts domestiques, une initiation soignée aux devoirs de la vie familiale et à la tâche sublime de l'éducation des enfants.

Là, la jeune fille apprend les menus détails de la bonne tenue d'un intérieur; la préparation, avec économie et discernement, de repas succulents; simples, copieux ou raffinés selon les circonstances et le budget. On lui enseigne aussi tous les secrets de la couture, des tricots, des broderies, même du filage et du tissage de la laine et du lin; et maints autres travaux que les mains agiles et habiles d'une femme ne doivent pas ignorer.

Et n'allons pas nous imaginer que le bagage de connaissances recueillies dans nos écoles ménagères consiste uniquement dans l'apprentissage de la tenue d'une maison et de la confection des repas. Ce serait là une très grave erreur.

Pour être admises dans une école ménagère la jeune fille doit au préalable avoir terminé sa neuvième année d'étude. C'est dire qu'en entrant l'élève possède déjà une instruction appréciable. Durant trois années, elle continue à perfectionner son savoir. En conséquence, elle suit des cours de dixième, onzième et douzième année. Avec une année supplémentaire, elle aura terminé son cours supérieur.

Donc, une jeune femme graduée d'une école ménagère peut être considérée, à bon droit, comme une femme dont l'ins-truction et l'éducation sont parfaites, pour devenir une mai-tresse de maison accomplie, une épouse intéressante et atten-tive, une mère soucieuse de ses devoirs d'éducatrice familiale: en un mot, un sujet précieux, susceptible d'apporter la pro-priété et le bonheur au foyer et de rendre d'inappréciables ser-vices à la société.

La région des Bois-Francs et le diocèse de Nicolet possè-dent déjà, l'un et l'autre, une de ces institutions dont nous ne saurions trop vanter les avantages. La coquette localité de Plessisville a été favorisée d'un tel établissement, dirigé avec sa-gesse et compétence par les Révérendes Soeurs Grises de Qué-bec. Dans la ville épiscopale de Nicolet, ce sont les Révérendes Srs de l'Assomption qui se dévouent avec succès à cette oeu-vre de premier plan.

Les expositions des travaux manuels et intellectuels de ces institutions, en juin dernier, ont démontré, une fois de plus, combien nos canadiennes françaises sont remplies de talents, d'aptitudes pour toutes les branches du savoir.

Les dignes petites filles de nos aïeules si vaillantes et si joyeuses, savent aussi manier, avec le sourire, l'aiguille, le balai, ou le fuseau. Avec le même charme, elles sauront appren-dre à l'enfant: à marcher, à parler, à saluer et prier. Expertes dans l'art culinaire, adroites à la couture, au tissage ou au tri-cot, elles n'en seront pas moins exquises au salon, où leur conversation sera intéressante et soignée. Plusieurs même sont musiciennes. Ce qui ne gâte rien.

Or, son charme naturel, doublé de la science domestique et d'une instruction solide, sont en voie de faire de la cana-dienne française de notre province une perle rare, modestement cachée sur les rives enchantées du merveilleux St-Laurent.

Aussi, plus nos écoles ménagères seront connues, compri-ses, répandues et encouragées, mieux nous pourrions chanter: "Vive la Canadienne...!"

Certes, tous les parents sont désireux de doter leurs filles de la plus excellente éducation. Plusieurs même ont songé aux écoles ménagères. Cependant, trop nombreux sont les hésitants. Pourquoi?

Hélas! les préjugés sont un peu comme le chien-dent: c'est à dire très difficiles à déraciner. On s'imagine, en cer-tains milieux, que les écoles ménagères ne servent qu'à ensei-gner à bien faire le ménage et la cuisine. Nous le répétons, c'est une grave erreur. Avec preuves à l'appui, ces maisons d'éducation sont le parachèvement de l'éducation et de l'ins-truction d'une jeune femme, et le plus sûr chemin pour assurer la prospérité et le bonheur des foyers à fonder.

Avec les exigences de la guerre, qui enlève les femmes de nos demeures pour les attirer vers toutes sortes d'indus-tries, il faut que l'épouse, la mère, sache se suffire à elle-mê-me et pourvoir aux exigences de sa famille, sans trop compter sur une personne à gages. Car, soit dit en passant: l'âge d'or des servantes semble avoir vécu, ou du moins, il est en voie de décadence. Ce n'est peut-être pas un malheur...

Apprenons à la jeunesse féminine tout ce qu'il y a de char-mant à se consacrer au bonheur des siens, en payant de sa personne, de sa science et de son savoir-faire.

Les écoles ménagères sont instituées à cette fin. Elles ac-complissent admirablement la tâche qui leur est confiée. Ce-pendant, elles ne sont pas encore assez connues, assez répandues. Déjà, les cadres sont remplis à l'école de Plessisville. On a même dû refuser de nouvelles demandes d'admission. C'est vraiment dommage.

Nous formulons ici le vœu de voir un jour toutes les mai-sons d'éducation pour jeunes filles se transformer en écoles ménagères; ou, du moins, de voir surgir, par la faveur de no-

AVIS AU PUBLIC DE VIC-TORIAVILLE

Monsieur et Madame, —

Vous lirez sans doute avec inté-rêt la lettre suivante que j'ai reçue de l'Aumônier de l'Ecole d'Aviation:

"Dans la mesure où vous pouvez m'aider, je fais un appel pressant à votre générosité. Il s'agit de trou-ver des livres français pour nos a-viateurs. Dans la bibliothèque de la Station du C.A.R.C. ici, il y a des centaines de livres anglais de tou-tes sortes, livres documentaires, li-térature, romans à fiction, romans policiers, livres scientifiques, livres religieux, etc. . . pour tous les goûts; au point de vue catholique et français il n'y a rien eu de fait à date dans ce domaine, et c'est mon devoir comme Chapelain catholique de voir à ce que nos aviateurs ca-nadiens-français et catholiques aient à leur disposition, ici même à l'é-cole, les livres appropriés, pour leur information aussi bien que pour leur délassement.

Si vous pouviez faire un appel à la population de Victoriaville, je vous en serais très reconnaissant. Beaucoup de gens ont chez eux des livres dont ils ne se servent plus, ce serait faire preuve de patriotisme et de charité chrétienne s'ils voulaient s'en départir au profit de nos jeunes qui en ont un besoin ur-gent. Nous accepterons tous les li-vres, brochures, revues, etc., qui peuvent avoir un certain intérêt et qui sont présentables, nous réser-vant le droit de censurer le tout.

J'espère que de cette façon, et avec ce que nous achèterons en plus, nous pourrions remédier, au profit et pour le plus grand bien de nos aviateurs, à la situation anor-male qui existe présentement.

Bien à vous,
(Signé) (Flight Lieutenant)
Rég. C.A. Métyer
Aumônier catholique
No. 3 I.T.S., Victoriaville, Qué."

N. B. — Les livres anglais seront acceptés avec reconnaissance car nous avons plusieurs catholiques de langue anglaise à l'entraînement à l'heure actuelle.

Je sollicite votre coopération pour aider à l'organisation de cette bi-bliothèque et je vous prie de faire parvenir à la Hutte des Chevaliers de Colomb les volumes dont vous pouvez disposer. Apprêtez le No. 217 et nous nous ferons un devoir d'aller chercher ces volumes chez vous.

Votre très obligé,
J.-M. DUCHARME,
Directeur de la Hutte Militaire.

M. LE Dr JEAN PAQUIN, DE L'UNITE SANITAIRE DE NICOLET EST ELU GOUVERNEUR

M. le Dr Jean Paquin, Direc-teur de l'Unité Sanitaire de Ni-colet, a été élu par acclamation Gouverneur du Collège des Mé-decins et Chirurgiens de la Pro-vince de Québec. Ce dernier aura juridiction dans le district No 5 comprenant les comtés de Riche-lieu, Yamaska, Nicolet, Verché-res, Rouville et Chambly.

M. le Dr Jean Paquin est Mé-decin-Hygiéniste, Directeur de l'Unité Sanitaire de Nicolet et Président de la Société Médicale Nicolet-Yamaska.

M. L'ABBE ROLLAND MASSE, EST LIBRE

C'est avec grande joie que l'on a appris que M. l'abbé Roland Massé, âgé de 23 ans, du Grand Séminaire de Nicolet, jeune prê-tre étudiant en Italie, a pu s'é-vader avec succès d'un camp d'internement nazi.

Lorsque l'Italie déclara la guerre, il abandonna ses études, et prit le chemin de l'Angleterre. Il fut arrêté à Caen, en Norman-die. Après avoir passé par divers

campes de concentration, il fut envoyé à un camp d'internement pour les civils, près de Paris. Après douze mois, il réussit à s'évader. Il reçut beaucoup d'ai-de pour se rendre en Angleterre voyageant principalement de nuit.

M. Roland Massé est natif, de St-Sylvestre, comté de Nicolet.

LA DISTILLERIE AGRICO-LE S'INSTALLERA A BEAU-PRE

L'outillage est attendu sous peu. En opération dans quelques mois.

Il y a quelques jours, M. Ludger Cantin, président de La Distillerie Agricole, Limitée, annonçait que Beauré avait été définitivement choisi comme le site idéal de la nou-velle distillerie — la première du genre au Canada.

Tout récemment, M. Raoul Che-nevert, architecte, allait visiter l'im-muable, accompagné de M. Odilon Côté, marchand de Beauré et di-recteur de la Compagnie.

Tous deux faisaient un examen complet de la propriété. M. Côté rappelait que l'immeuble fut cons-truit par la Leaside Engineering Company. C'est une charpente en ac-ier, avec murs en brique solide. Ce site est à cent pas à peine de la voie ferrée du Québec — La Malbaie, et à moins d'un quart de mille d'un bon quai sur le fleuve Saint-Laurent.

Lorsque la distillerie sera en opé-ration, il serait à désirer, ajoutait un directeur de l'entreprise, que le ministère des Munitions et Appro-visionnements d'Ottawa soit mis au courant des possibilités d'y cons-truire une usine de caoutchouc syn-thétique.

Dans le moment, la Compagnie croit qu'elle pourra absorber comme matière première pour la fabrication d'alcool industriel, une partie de la récolte de l'herbage à sucre, surtout du fait que la raffinerie de Saint-Hilaire-sur-Richelieu, ne sera pas en opération cet automne. La Compa-gnie pourra toujours utiliser la pe-tite pomme de terre fournie par les cultivateurs; le topinambour qui fait l'objet d'études et de fructueu-ses recherches de la part des ex-perts de la ferme expérimentale d'Ottawa, et, enfin le blé dont la ré-colte dépassera les prévisions des plus optimistes.

Un ingénieur expert de la compa-gnie qui voit à l'installation des ap-pareils est attendu à Québec pro-chainement.

Les trois premiers jours de la se-maine, soit lundi, mardi et mercredi ont été marqués par une grande an-imation, causée par la tenue de l'ex-position agricole du comté d'Artha-baska.

Les exhibits étaient nombreux et magnifiques. Nous donnerons les noms des heureux gagnants des prix dans un édition subséquente.

Mardi soir, près de quatre mille personnes circulaient sur le terrain. La température fut des plus favo-rables, et les organisateurs sont heu-reux du succès obtenu.

L'EXPOSITION CREE UNE GRANDE ANIMATION DANS LA VILLE

Les trois premiers jours de la se-maine, soit lundi, mardi et mercredi ont été marqués par une grande an-imation, causée par la tenue de l'ex-position agricole du comté d'Artha-baska.

Les exhibits étaient nombreux et magnifiques. Nous donnerons les noms des heureux gagnants des prix dans un édition subséquente.

Mardi soir, près de quatre mille personnes circulaient sur le terrain. La température fut des plus favo-rables, et les organisateurs sont heu-reux du succès obtenu.

NOUVEAUTE

L'OMBRE DE LA DOULEUR, par Daniel-Rops, Plon éditeur, Paris 1941. Distributeur pour le Canada: Li-brairie J.A. PONY Limitée, 554 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Cinq longues nouvelles — "La Fin de son roman", "Vent du Nord sur les lacs", "Terre Fidèle", "Au Pays qui te ressemble", "La Pureté Tra-hie", — sont réunies dans ce volume par Daniel-Rops sous le titre "L'OM-BRE DE LA DOULEUR" qui mieux que de longues phrases, en marque bien, de façon précise, le caractère

essentiel. "Dans le style le plus pur, infiniment objectif et direct, sachant, avec un art merveilleux, en des phra-ses courtes, dépouillées, d'un clas-sisme parfait, situer de vivante ma-nière ses personnages dans le cadre où il les fait évoluer, brossant en quelques lignes d'inoubliables ta-bleaux, Daniel-Rops, très grand écri-vain et profond psychologue, fouille le cœur humain et met à nu ses mo-biles les plus inavoués et ses désirs les plus secrets.

Les actions, les gestes, les pas-sions des femmes et des hommes n'ont pas toujours des sources no-bles et pures, l'être humain, jeune ou vieux, subit la loi des forces inexorables et le cœur possède d'in-croyables détours, a des replis in-soupçonnés. Mais la douleur, sœur de la vie, pare tout — l'amour et le désir, le devoir et la trahison, le crime et ses laideurs, le mensonge, la jalousie, la haine — d'une fatale grandeur qui dépasse la volonté hu-maine et atteint au sublime, même dans l'ardeur, à la fois douce et tor-turante, d'une passion déchaînée."

Très beau livre, merveilleusement écrit, profondément humain baigné de vérité nue, qui captive, émeut et fait songer.

Un volume de 250 pages, format bibliothèque.

Prix du volume \$1.25
Par la poste \$1.35

Les devoirs d'état et leur valeur spirituelle (1)

par Jean VIOLETTE

On se demande souvent si l'on fait tout ce qu'il faut pour être digne du ciel. On ne sait quelles opinions sur-ve, quelles dévotions adopter, et le reste.

Les EDITIONS FIDES présentent aujourd'hui un livre qui calmera ces inquiétudes. La solution qu'il apporte n'est pas compliquée. Le meilleur moyen de salut, c'est l'accomplisse-ment consciencieux de sa tâche quo-tidienne; le devoir d'état est la pre-mière dévotion que l'on doit culti-ver.

"La première vertu chrétienne, dit l'auteur, c'est l'amour et l'accepta-tion des volontés divines définies par les devoirs d'état."

On dira que tout le monde sait ce-là. Mais tous en sont-ils vraiment convaincus?

Si l'on se plaint de tant de désor-dres dans toutes les classes de la so-ciété, n'est-ce pas que la besogne quotidienne souffre de négligence, que l'ordinaire est sacrifié à l'ex-tra-ordinaire, au nouveau? Jean Viollet nous démontre, dans LES DEVOIRS D'ETAT, que beaucoup de problè-mes seraient résolus d'eux-mêmes, si l'on consentait à l'effort constant que demande à chacun l'accomplis-sement de sa tâche.

L'auteur étudie le devoir d'état dans ses rapports avec la volonté di-vine, la pratique de l'obéissance, de l'humilité et de la charité; il envisa-ge sa nécessité dans l'exercice de l'autorité, la formation de la con-science morale, la perfection des époux, la justice sociale, etc. Il y voit enfin, pour celui qui l'accomplit bien, une collaboration au royaume de Dieu.

Le problème, est traité pour tous; chacun peut s'y retrouver "depuis l'humble cantonnier jusqu'au pape, depuis le manoeuvre ou la femme de ménage jusqu'au chartréux".

Ce volume s'adresse donc aux re-ligieux comme aux laïques, aux jeu-nes et aux adultes. Il intéressera les hommes aussi bien que les femmes, puisque chacun a ses obligations et ses devoirs, dans sa famille et dans la société, à la maison et au travail.

LES DEVOIRS D'ETAT fait par-tie des ouvrages de l'association du Mariage chrétien que les EDITIONS FIDES réimpriment au Canada.

Roger Boulay

(1) LES DEVOIRS D'ETAT, LEUR VALEUR SPIRITUELLE, par Jean Viollet, 124 pages. Prix: \$0.50; par la poste \$0.55. En vente chez votre li-braire ou aux EDITIONS FIDES, 3425, rue St-Denis, Montréal. Tél.: Harbour 7228.

ON DEMANDE DES GARDES-MALADES

Mlle E. Flanagan, présidente de l'Association des gardes-malades en-registrée de la province de Québec, et Soeur Valérie de la Sagesse, vice-présidente, nous informent que l'As-sociation des infirmières canadiennes prépare une grande campagne de recrutement et de propagande afin d'augmenter les effectifs infirmiers au Canada.

"En temps de paix, nous avons en-

viron 23,000 gardes-malades au Ca-nada. La moyenne des étudiantes est de 11,200, dont 3,000 reçoivent leur diplôme chaque année; environ 30% des infirmières se marient moins de deux ans après avoir termi-né leurs études.

"Depuis le début de la guerre, 1,500 infirmières se sont enrôlées dans les armées canadiennes; mais en même temps on avait besoin d'un plus grand nombre de gardes-malades dans les hôpitaux, les industries, les oeuvres sociales.

"Actuellement, le nombre des in-firmières est nettement insuffisant; il faut donc que les parents, et les jeunes filles qui ont reçu une bonne éducation, comprennent toute la no-blesse de cette profession qui incul-que le sens des responsabilités.

"Le travail de l'infirmière est beaucoup moins ardu qu'autrefois: les heures de travail sont plus courtes et, en général, les salaires ont été haussés depuis quelques années.

"On demande aussi aux infirmières mariées ou à leur retraite de s'inscrire, si possible, dans un ser-vice hospitalier; on rédige actuelle-ment un programme de cours pour rafraîchir leurs connaissances.

"Avec l'aide du gouvernement fé-déral l'Association des infirmières canadiennes créera probablement des bourses d'études afin d'activer le recrutement.

"L'Association cherche aussi un modus vivendi pour les cliniques afin de donner à l'infirmière diplômée la place qui lui revient; elle ouvrira peut-être un bureau de placement qui, après la guerre, rendrait d'im-menses services aux gardes-malades.

"Dans cette campagne de recrute-ment, l'Association croit pouvoir compter sur la clairvoyance des pa-rents et sur l'esprit de travail des jeunes canadiennes possédant la for-mation intellectuelle requise."

LA PETITE INDUSTRIE DU QUEBEC A L'EXPOSITION PROVINCIALE

Modifications inattendues apportées par l'état de guerre — Le comité de l'artisanat.

Par le jeu des circonstances, l'Ex-position Provinciale va se tourner de plus en plus vers l'artisanat et la petite industrie. On se rappelle que l'an dernier elle inaugurait un Salon

de l'Artisanat et de la Petite Indus-trie. Des artisans, des artistes, de-vraient-on dire — tels que les Bour-gault, Laureat Vallières, etc., y expo-saient quelques-unes de leurs oeuvres et travaillaient à la vue du pu-blic. Cette initiative recevra cette année de nouveaux développements.

Pratiquement, ce sera avant tout l'Exposition de l'Artisanat. Ceci s'ex-plique par le fait que la grande in-dustrie se trouve entière mobilisée pour l'effort de guerre, ce qui dimi-nue d'autant la production destinée à la population civile. Et c'est l'en-treprise locale, régionale, voire mé-me individuelle, qui se voit appelée à parer à cette carence de la grande industrie. L'occasion est belle pour nos artisans et c'est afin de leur permettre d'en profiter que l'Exposi-tion Provinciale leur consent une pu-blicité destinée à les faire connaître du public, eux et leurs travaux.

Sous l'impulsion d'un Comité de l'Artisanat, formé il y a quelques mois, la Commission de l'Exposition a ordonné plusieurs innovations in-téressantes dans le but de faire de l'exposition de l'Artisanat le "clou" de l'Exposition Provinciale de 1942.

Par exemple, on groupera dans une seule section du Palais de l'Indus-trie les exhibits de toutes les éco-les du gouvernement: Ecole des Beaux-Arts de Québec et de Mont-réal, Ecole des Arts et Métiers, Eco-le du Meuble, Ecole Technique de Québec, Ecoles Ménagères régiona-les et Ecoles Moyennes d'Agriculture.

En outre, une partie des espaces consacrés habituellement à la produc-tion en série seront occupés cette an-née par des artisans. On en compte-rait près de quarante dans le Palais de l'Industrie. On en trouvera d'au-tres, une vingtaine, au salon de l'Ar-tisanat du Palais Central; d'autres enfin, au Pavillon des Arts do-mestiques. Et nous avons déjà par-lé des exhibits des "pays d'en haut", destinés à illustrer les travaux des artisans en pays de colonisation.

Jamais les visiteurs de l'Exposi-tion Provinciale n'auront assisté à pareille efflorescence des travaux de l'artisanat et de la petite industrie. Et nous ne pouvons faire mieux que d'insister auprès de nos lecteurs pour qu'ils ne manquent pas d'aller se fa-miliariser avec les produits et les oeuvres de chez nous lors de la te-nue de l'Exposition Provinciale de Québec, en septembre prochain. Ce sera leur manière de collaborer à la prospérité économique de leurs com-patriotes.

"A la VICTOIRE par la SANTÉ"

EXPOSITION PROVINCIALE QUÉBEC

DU 4 AU 11 SEPTEMBRE

A cette grande foire provinciale l'Agriculture, le Com-merce, l'Industrie et la Petite Industrie seront largement représentés. Faites votre profit de ce grand événement annuel.

PALAIS DE L'INDUSTRIE:—

Exhibits des diffé-rentes Ecoles: Beaux-Arts, Arts et Métiers, Ecole des Arts Domestiques, Ecoles Ména-gères, Ecole Techni-que — Exhibits d'Ar-tisans — Etalages des ministères provin-ciaux — Meubles — Radios — Pôles — Accessoires Electri-ques — Machineries — Produits Alimen-taires — etc., etc.

PALAIS CENTRAL:—

Etalages des Mini-ères de la Santé et de la Colonisation — Exposition d'Art et Salon de Photogra-phie — Tapis du Pays — Travaux des Elèves des Cours de Coupe et de Couture — Salon de l'Artisanat et de la Petite Industrie.

PALAIS DE L'AGRICULTURE:—

Etalages commer-ciaux en rapport avec l'Agriculture — Légumes — Fruits — Fleurs — Conserves — Miel, Sucre et Si-rup — Grains, etc.

PAVILLON DES ARTS DOMESTIQUES:—

Etalages des Mini-ères Provincial et Fédéral de l'Agricul-ture — Industrie Fé-minine — Travaux des Cercles des Fem-mes — Travaux d'Artisanat.

TAUX D'EXCURSION

SUPER - ATTRACTIONS

MERCREDI 9 SEPT. COLISEE

"LA COURSE AU TRESOR"

de WRIGLEY

Vaudeville et Revue Musicale

"Salut à la Liberté"

6 MATINEES DE COURSES 6

ANDRE DURIEUX et son orchestre

CARNAVAL (MIDWAY)

FANFARES

et autres attractions

PRIX à la portée de TOUS

tre gouvernement, de nouvelles institutions du genre: lesquel-les sont d'une si vive opportunité.

Orner l'intelligence de nos épouses et de nos mères de de-main; leur inculquer l'amour sacré du foyer, en leur ensei-gnant tous les moyens d'embellir, de faire aimer la vie fami-liale: voilà la mission magnifique des écoles ménagères. Elles ne seront donc jamais trop nombreuses.

Et la société leur devra beaucoup de bonheur, de gloire, de paix.

Madame Camille Duguay

NICOLET

RETRAITE MARIALE

La série des retraites fermées pour les femmes se continue toutes les semaines à la Villa du Rosaire à Nicolet depuis le commencement des vacances.

Dernièrement, 39 retraitantes prirent part à ces pleurs exercices d'une durée de 3 jours. Le Rév. Père Guindon, s.m.m. supérieur de la Villa du Rosaire fut le prédicateur de cette retraite féminine à laquelle ont pris part: Mlle Floriane Bernard, Marie-Rose Picot, Micheline Soby, Emilienne Chassé, Bernadette Beaudoin, Marie-Ange Labbé, Cécile Simonneau, Fleurette Picot, Adrienne Gaudet, Laura Fontaine, Marie-Jeanne Courchesne, Béatrice Rousseau, toutes de Drummondville; Maria Sarrazin, de Wickam, Hélène Pinard de Nicolet, Marcelle Bouchard de St-Léonard, Angèle Boissonneau de Daveluyville; Louise Mandeville, de Nicolet, Elmore Despins, de Ste-Perpette, Jeanne d'Arc Lafond, de N-Dame du Bon Conseil, Claire Picard, de St-Cyrille, Jeanne Mance Lambert de Ste-Perpette, Marie-Ange Coderre, de St-Cyrille, Jeanne Proulx, de Nicolet, Thérèse Doyon, de St-Guillemme, Laurette Houle, Alexandra Garon, Irène Thibodeau, Jeannette Gaudet et Rachel Bourque, toutes de St-Grégoire; Dolores Proulx, de St-Zéphirin, Henriette Bélaï, de Victoriaville, Madeleine Lemire de St-Zéphirin, Antoinette Gervais, de Victoriaville, Simone Lemire et Thérèse Houle, de N-Dame du Bon Conseil, Rose Daneau et Blanche Bourque, de St-Grégoire.

AFFAIRES MUNICIPALES

Lors de sa dernière séance, le conseil de cette ville a pris en considération la requête signée par tous les épiciers de Nicolet demandant au Conseil de passer un règlement à l'effet d'ordonner la fermeture de toutes les épiceries de cette ville, à 7 hrs du soir, le mardi et jeudi de chaque semaine, comme la chose existe actuellement pour les magasins de marchandises sèches.

Afin de faire suite à cette requête, l'échevin Ernest Duval donna avis de motion qu'à la prochaine séance du conseil, il proposera le règlement demandé par les épiciers. Considérant le dévouement et les nombreux services rendus aux pauvres et aux orphelins de cette ville par la Rév. Mère Julien, des Soeurs Grises, de l'Hôtel-Dieu, de cette ville, qui a célébré, le 15 août courant, ses noces d'or de vie religieuse, le conseil de cette ville lui a voté une somme de \$25.00 en reconnaissance de ces services.

Le Trésorier de cette ville a reçu ordre de préparer les comptes de tous les locataires qui n'ont pas encore payé leur taxe de loyer afin de procéder par la loi contre ces délinquants.

M. l'échevin J-Bte Méthivier, président du comité d'hygiène, fait part au conseil que pour remédier à cer-

taines plaintes faites au sujet du dépôt de cette ville, il a décidé de placer un homme au dépôt pendant toute la journée du vendredi, jour où le dépôt est ouvert au charroyage des déchets, avec ordre d'y faire brûler tous les déchets qui y seront déposés. Cette expérience est commencée depuis environ deux semaines et a donné d'excellents résultats.

Il est aussi décidé qu'une surveillance plus étroite sera faite à l'avenir aux particuliers qui vont y déposer des déchets qui doivent être enterrés mais qui négligent de satisfaire à cette exigence ou qui entrent ces déchets qu'à moitié. Les maisons qui ont leurs voitures particulières devraient aussi profiter de la journée du vendredi pour le charroyage de leurs déchets, alors que la personne nommée par la ville sera là pour guider les décharges et faire consumer de suite par le feu tous les déchets.

BUREAU DU SERVICE SELECTIF A NICOLET

Le service sélectif national dont il est question depuis assez longtemps, entrera en vigueur le 1er septembre prochain. Tout ce qui se fera le sera en vertu de la loi de mobilisation générale passée en 1940. La mise en vigueur de cette loi s'est faite petit à petit. Elle aura maintenant une application générale. Le département du travail en sera l'agent central. Plusieurs bureaux seront ouverts dans le pays pour donner effet à cette loi.

Ces jours derniers des représentants de la Commission du Chômage sous la tutelle de laquelle le Service Sélectif a été mis, étaient de passage à Nicolet pour l'établissement en cette ville d'un bureau du Service Sélectif. Après information et étude sur divers endroits de cette ville, les représentants de la Commission du Chômage ont jeté leur choix sur les appartements de M. Arthur Beauchemin, situés au No 49 rue Notre-Dame. Ce bureau constituera le centre pour l'application de la loi sur le principe du service sélectif. Les femmes devront aller à ce bureau pour s'enregistrer pour les services de guerre; on pourra les enrôler pour des besognes qui leur conviennent spécialement, ou même pour remplacer les hommes. L'idée principale est d'utiliser hommes et femmes aux endroits où ils pourront le mieux servir. Ce bureau aura donc aussi la charge de déterminer si tel ou tel homme travaillant dans une industrie non essentielle rendrait plus service à l'armée en travaillant dans une usine de guerre, et d'enregistrer les chômeurs qui devront aller travailler dans les usines de guerre.

BENEDICTION D'UN CHALET

Dimanche, le 9 août courant, à la villa d'été de M. et Mme Napoléon Rousseau se déroula une cérémonie d'un cachet spécial. Mgr Sév. Poirier, P.D., curé de Princeville et cousin de M. et Mme Nap. Rousseau, venait y bénir, outre le chalet lui-même, une croix magnifique sur-

montée d'un Christ exultant, et élevée dans le parc même de la villa.

A cette occasion, plus de trois cents personnes, parents et amis des familles de M. et Mme Nap. Rousseau assistaient à cette petite démonstration. M. Nap. Rousseau souhaita la bienvenue à ses invités; les orphelins de l'Hôpital du Christ-Roi et les fillettes de M. et Mme Nap. Rousseau firent les frais du chant; Monseigneur Sév. Poirier, p.d., M. l'abbé J-Bte Mathieu, M. le notaire J.W. Denis et Mre P.A. Trahan prononcèrent de courtes allocutions. On évoqua avec émotion le souvenir du Colonel L.P.H. Bourk et de M. Omer Rousseau, pères de M. et Mme Nap. Rousseau. On souligna encore l'empressement de ce dernier, à toujours rendre service, en toutes occasions, et on le félicita de savoir créer, pour sa famille, un si bel atmosphère de quiétude et de bonheur, dans un site aussi pittoresque.

Une jeune voix, celle de Mlle Madeleine Rousseau, fille aînée de M. et Mme Nap. Rousseau, s'est élevée pour dire, au nom de ses parents, nous sommes particulièrement touchés d'une pareille démonstration. Aussi nous demandons au Jésus, gardien de notre beau coin de vacances de nous garder solide la foi de nos pères, afin que plus tard, comme aujourd'hui nous portions haut le front et marchions droits dans le chemin du devoir. Ces gestes de bénédiction et d'éloquence auront su nous inspirer ces sentiments dont notre jeunesse s'imprégnera etc...

A cette fête, la pluie toutefois, dérangea les membres de la Philharmonique de Nicolet qui devaient se rendre donner un concert à la villa de M. Nap. Rousseau, à titre gracieux. Les Guides Catholiques de Nicolet, Compagnie Maggy et N-Dame de la Joie, prirent le souper sur la veranda du chalet, et firent avec tact et la gentillesse qu'on leur connaît, le service des tables aux agapes qui suivirent cette manifestation.

Prenaient part à cette fête, outre Mgr Sév. Poirier, p.d. et M. l'abbé J-Bte Mathieu, maître de chapelle à la cathédrale de Nicolet, les Rév. Frères Dominique et Léonard des Frères des Ecoles Chrétiennes, de Nicolet, M. l'abbé Côté, Mlle Marie et Madeleine Poirier, de Princeville, M. Roger et Robert Bellware, de Montréal, M. le commandeur H.N. Biron, M.P.P., de Nicolet, MM. les maires Roch Provancher et G. Fleurent de St-J-Bte de Nicolet et de Nicolet-St-J-Bte, M. et Mme J.W. Denis, M. le notaire et Mme Marcel Bertrand, M. le Dr et Mme J. Paquin, Mme Dr P.-M. St-Pierre, M. l'avocat et Mme P.A. Trahan, M. et Mme Ubald Caron, M. et Mme Ed. Smith, M. et Mme Pierre Dufresne, M. et Mme Hermann Rousseau, Mme et Mlle H. Bourk, M. et Mme Z. Beauchemin, M. et Mme J. Lacharité, M. et Mme Jean Brassard, M. et Mme Maurice Houle, M. et Mme A. Proulx, M. et Mme Ant. Flondin, M. et Mme A. Chamberland, M. et Mme R. Rochette, M. et Mme René Chamberland, M. et Mme Henri Fréchette, M. et Mme W. Lacharité, M. et Mme Maurice Provancher, Mlle Y. René, M. F.-X. Gagné, M. B. Chauvette, Mlle E. Boilevert, M. et Mme E. Janelle, M. et Mme H. Béliveau, M. et Mme R. Martel, M. et Mme P. Toussaint, M. Pierre Provancher, Mlle Lise Provancher, E. Gélinaud, M. et Mme J. Cardinal, M. et Mme R. Courchesne, M. et Mme G.H. Proulx, M. et Mme O. Duhaime, M. et Mme J. Duhaime, MM. G. Lacharité, G. Gérard Lavoie, M. et Mme G. Hébert et M. C. Houle de Sorel, M. et Mme L. Boucher, de St-Wenceslas, Mlle N. Chamberland, Mlle S. Rousseau, Mlle J. et M. Bauchemin, Mlle G. Grandmont, M. et Mme N. Fleurent, Mlle Girouard, de Victoriaville, Mlle G. Dubuc, Mlle Mad., Marcelle, Pauline, Suzanne, Marielle, Cécile, Denise et Gisèle Rousseau, MM. Robert, Roger, René, Claude et Guy Rousseau, Lise Chamberland, J. et C. Boucher, etc., etc.

DONS DIVERS AU MUSEE NUMISMATIQUE DU SEMINAIRE DE NICOLET DANS LE COURS DE L'ANNEE 1941-1942

Dans le cours de l'année scolaire 1941-1942 une liste de généreux donateurs ont contribué à enrichir la collection de vieille monnaie au Musée numismatique du Séminaire de Nicolet.

M. Joseph Desrosiers, notaire à St-Guillemme, a fait don d'une pièce de monnaie allemande, cinq marks en argent, 1904; vingt autres pièces différentes, canadiennes, françaises, anglaises, allemandes et américaines.

M. l'abbé Roland Ouellette, prêtre vicaire à St-Guillemme, un farthing anglais 1927; un sou canadien "Confédération" 1867-1927.

La succession de M. l'abbé Edmond Châtillon, un peso en argent, 1904; deux pesetas "Alphonse XIII", 1889; un shilling 1899; cinq ou six pièces diverses.

M. l'abbé Antoine Letendre, professeur au Séminaire, médaillon en argent du Lt-Gouverneur de la province de Québec, l'honorable Narcisse Péroudeau; médaillon en argent du Gouverneur Général du Canada, Lord et Lady Wellington; une vingtaine de pièces de monnaie de divers pays.

M. l'abbé Edgar Foucault, professeur au Séminaire, médaillon en argent du Lt-Gouverneur de la Province de Québec, l'hon. H. Caroll; médaillon en argent du Gouverneur Général et Lady Besborough.

M. l'abbé J.A. Cormier, curé à Tappan, N-Dakota, U.S.A., une croix gammée hitlérienne; quinze pièces variées de monnaie allemande, française, espagnole et américaine.

M. Narcisse Beaulieu, St-Célestin, un billet en papier de un peso; un billet en papier de cinq pesos.

ANCIENS DU SEMINAIRE DE NICOLET DISPARUS DANS LE COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE 1941-42.

M. Ephrem-Ernest Bélanger, notaire, décédé à Ste-Monique, Co. Nicolet, à l'âge de 63 ans.

M. Edouard Rousseau, optométriste, à Nicolet, décédé à l'âge de 60 ans.

M. l'abbé Paul-Emile Décléts, ptre, décédé à l'âge de 38 ans.

M. Louis-Cyrille Charland, M.D., décédé à Montréal, à l'âge de 64 ans.

M. Robert-Ernest Boilevert, décédé à Waterbury, N.U., à l'âge de 74 ans.

Le Dr Uziel Archambault, M.D., décédé à Hull, à l'âge de 69 ans.

Le Dr J-Upton Savoye, M.D., de

SI LES IMPÔTS SONT LOURDS, ILS RESTENT SUPPORTABLES

L'impôt sur le revenu est équitable pour tous

La quatrième année de guerre coûtera au Pays près de quatre milliards ou l'équivalent de \$350 pour chaque Canadien—homme, femme, enfant. Bien que l'impôt sur le revenu soit plus élevé que jamais, l'État ne prélève au moyen de l'impôt que 52% de l'argent dont il a besoin. Il emprunte le reste sous forme de Timbres et de Certificats d'Épargne de guerre et d'Obligations de la Victoire.

Dès la première paye de septembre, les patrons devront, aux termes de la loi, déduire de votre salaire votre impôt sur le revenu et en faire promptement remise au Gouvernement. Ainsi, tout le monde paiera périodiquement ses impôts.

Si les impôts sont lourds, ils restent supportables. Voici quelques aspects favorables:

- 1—Vous acquitterez vos impôts par versements périodiques, de sorte que vous n'aurez pas à débours d'un coup une grosse somme, l'an prochain.
- 2—Il sera tenu compte de l'impôt de la Défense nationale qui vous a été retenu au cours des huit premiers mois de cette année dans le Tableau des déductions d'impôt.
- 3—Bien que le taux de l'impôt sur le revenu ait été considérablement augmenté, une bonne partie de cette augmentation représente en réalité de l'épargne remboursable avec intérêts après la guerre.
- 4—Les primes d'assurance et de rentes viagères que vous avez à payer, ainsi que les remboursements de capital sur une hypothèque grevant votre maison et les versements à un fonds de pension que vous devez effectuer, pourront être déduits (à concurrence d'un certain maximum) de la partie de votre impôt sur le revenu représentant de l'épargne. Dans bien des cas, ces déductions exempteront le contribuable des prescriptions relatives à l'épargne automatique.

À moins que vous ne soyez célibataire, sans dépendants, et que vous n'ayez à faire aucun des paiements mentionnés à l'article 4, vous devrez remplir la formule TD-1 et la remettre à votre employeur. Sans cela, vous risqueriez de ne pas obtenir les déductions auxquelles vous avez droit. HÂTEZ-VOUS. Remettez immédiatement à votre employeur la formule TD-1 afin de bénéficier des déductions dès le début.

COURBES DE L'IMPÔT PAYABLE EN 1942 PAR UN HOMME MARIÉ AYANT DEUX ENFANTS, ET DE L'IMPÔT DE 1941

Le graphique illustre la différence entre l'impôt réel et l'impôt payable en 1942 pour un homme marié avec deux enfants. L'axe horizontal représente le 'REVENU ANNUEL IMPOSABLE AVANT DÉDUCTIONS' (de 1000 à 10000). L'axe vertical représente l'impôt (de 0 à 4000). La courbe 'IMPÔT RÉEL' est la plus basse, suivie de la courbe 'IMPÔT PAYABLE EN 1942', et la courbe 'IMPÔT DE 1941' est la plus haute. La zone entre l'impôt réel et l'impôt payable en 1942 est étiquetée 'PARTIE REMBOURSABLE'.

RÉCUPÉREZ LES CHIFFONS



Il en faut pour GAGNER LA GUERRE

Le temps est venu de vous débarrasser de toutes les vieilles hardes qui traînent dans la maison. Les guenilles peuvent servir à une centaine d'usages divers. Les vieux lainages sont particulièrement utiles. Ne gaspillez rien. Ne cessez pas de transformer vos vieux métaux, guenilles, papiers et os en matériel utile à la production de guerre.

Appelez le chef de police

PUBLIÉ PAR LE MINISTÈRE DES SERVICES NATIONAUX DE GUERRE

**TOUT
DOIT SERVIR!**

DOMINION DU CANADA—MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL DIVISION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

COLIN GIBSON,

Ministre du Revenu National

C. FRASER ELLIOTT,

Commissaire de l'Impôt sur le Revenu

Pawtucket, R.I., décédé à l'âge de 72 ans.

M. Raoul Hébert, de St-Samuel de Nicolet, décédé à l'âge de 19 ans.

M. Amédée Marier, décédé à Drummondville, à l'âge de 37 ans.

Le R.P. Honoré (Geo-Etienne) Pepin, Cistercien, décédé à Oka, à l'âge de 64 ans.

M. l'abbé Henri Paré, ptre, décédé à Tynnesboro, Mass., à l'âge de 71 ans.

M. l'abbé Edmond Châtillon, ptre, décédé à Nicolet, à l'âge de 76 ans.

M. Charles Letendre, décédé à Sorel, à l'âge de 52 ans.

M. Fortuné Paquin, décédé à Deschambault, à l'âge de 73 ans.

Le R.P. Hector Brassard, o.m.i., décédé à St-Boniface, Man., à l'âge de 72 ans.

M. Thomas J. Rice, décédé à Boston, à l'âge de 59 ans.

M. Jules Caron, architecte, décédé aux Trois-Rivières, à l'âge de 56 ans.

M. Gérard Proulx, décédé à Nicolet, à l'âge de 32 ans.

M. l'abbé Argémir Labranche, ptre, décédé à St-Eugène.

Le Dr Eudore Blondin, M.D., décédé à Bécancour, à l'âge de 74 ans.

M. Charles-Morasse Beaubien, décédé à Nicolet, à l'âge de 77 ans.

M. Camille Verville, décédé à Drummondville, à l'âge de 53 ans.

DONS À LA BIBLIOTHEQUE DU SEMINAIRE DE NICOLET DANS LE COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE 1941-42.

M. Rodolphe Belcourt, professeur, Montréal; près de 1500 timbres de divers pays, dont 500 unités manquant dans la collection de la bibliothèque. Plusieurs timbres sont rares et d'une grande valeur, de plus 11 blocs de 4 timbres, 1 bloc de 3, 1 bloc de 2, 134 cartes ou enveloppes avec timbres oblitérés; environ 400 timbres des colonies françaises en double pour échange; enfin les 7 séries d'artistes et d'écrits des Etats-Unis.

M. l'abbé Frédéric Yergeau, professeur de philosophie au Séminaire; 24 timbres de la Transjordanie et 8 timbres de la Grèce.

M. Hugues Shooner, élève finissant du Séminaire, laisse en timbres

du Canada et des Etats-Unis pour échange, une valeur d'environ 700 francs.

M. l'abbé Robert Charland, supérieur du Séminaire 53 timbres du Canada et des Etats-Unis.

M. l'abbé Antoine Letendre, ass. procureur; quelques timbres de Belgique et du Japon.

La collection de timbres du Séminaire de Nicolet compte actuellement 25,547 timbres (22,187 catalogués et 3,360 non catalogués).

M. le notaire J.W. Denis, protonotaire et registraire à Nicolet, un magnifique volume sur le tricentenaire de Montréal: "Ville, 6 ma Ville", par la Société des Ecrivains canadiens.

Le R. Père Hermann, o.f.m., douze volumes divers.

M. Edras Minville, directeur de l'école des Hautes Etudes Commerciales, un exemplaire de "Notre Milieu".

DONS À LA FANFARE DU SEMINAIRE DE NICOLET DANS LE COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE 1941-42.

M. Jean-Baptiste Girard, résident à Chauvin, Alberta, a fait don à la fanfare du Séminaire de Nicolet "Golden Sunset", réverie, de Georges A. Finder, et "Serenade", de Enrico Toselli, deux partitions complètes pour fanfare.

Une marche du compositeur canadien, Léon Ringuelet intitulée "Jean" offerte par les membres de la Fanfare.

re qui sont: M. l'abbé J-Théo, Tessier, ptre, L.M. directeur de la Fanfare; MM. Gaston Bergeron, Richard Poirier, Onli Crépeau, René Audy, René Julien, Rosaire Lemaire, Guy Poisson, Georges Pettelcier, Edmond Houle, Robert Elie, P.-Paul Jutras, Jules Forcier-Désilets, J.-Jacques Boucher, J.-Louis Boucher, Jacques Moras, Pierre-Paul Lefebvre, Henri Allard, Gabriel Tétréau, Gaétan Lambert, Achille Dionne, Claude Grégoire, Louis-M. Vanasse, Yvon Veilleux, Gaston Nobert, Paul Bergeron, Laurent Groulx, André Mathieu, Jean-Louis Proulx, Gérard Roy, Lucien Leblanc, J.-Marie Roberge, Bertrand Savoye, J.-Paul Lemire, Gilles St-Cyr, Gilles Fournier, Paul Niquette, Guy Marcoux, Lévis Lupien, Rosaire Millette, Gaston Carignan, Roland Plourde, Réal Couture, Fernand René, Jonathan Lemire, Sylvio Proulx, Marcel Dufour, Claude Lupien, Raymond Moras, Paul Fréchette, Robert Biron, Marcel Bergeron et Antonin Côté.

VOS FEUTRES, MESDAMES

Les dames qui trouvent un remède aux ennuis de la vie dans l'achat d'un nouveau chapeau devront trouver un autre moyen de se reconforter à la suite d'une ordonnance de M. J. A. Klein, administrateur des vêtements pour dames, jeunes filles et enfants à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Les conditionneurs de formes de feutre pour la fabrication de chapeaux de feutre pour dames ont reçu ordre de réduire leur production de feutre d'au moins la moitié de leur production pour la période correspondante de 1941, et la gamme de couleurs de leurs produits est réduite à dix teintes.

VICTORIAVILLE FURNITURE LTD

VICTORIAVILLE, Qué.

Manufacturiers d'ameublement de chambre à coucher et de salle à manger en plaque de noyer combiné de merisier solide, service à déjeuner et articles en fibre.

L'Heure Littéraire

L'HUMBLE FRERE

Il est un nom presque aussi doux à nos oreilles que celui de père, un nom synonyme d'affection forte, tendre et généreuse; ce nom, c'est celui de frère. Et c'est ce nom qu'on donne au religieux non prêtre qui se livre à l'enseignement de la jeunesse. "Mon Frère, mon cher Frère," disent les petits à l'homme qui consacre ses vingt ans à leur répéter le *ba ba* avec la même ardeur qu'il mettra plus tard à les initier aux mystères de l'algèbre.

A notre époque où tout se réduit à l'instruction, un seul mot résume la louange du Frère: depuis deux siècles, il est et il restera l'éducateur par excellence; il apporte à cette tâche, qui est un véritable sacerdoce, tous les éléments de succès: la méthode, la discipline, la science, le dévouement, la religion. Quiconque a passé par ses mains — et c'est une grande partie du peuple de nos villes — est forcé de lui rendre cette justice...

Va! Frère, continue de te dévouer sans découragement. Va! tes élèves t'aiment et ne t'oublient pas; le pays t'aime et sait comment tu le sers: Jésus t'aime... N'est-ce pas, ici-bas, après le prêtre, sa fidèle image, humble et fort comme lui, mort et toujours vivant, insulté parfois, mais toujours le Frère des ennemis comme des amis?

IMMORTELLE BEAUTE

Lorsque notre premier père Adam eut contemplé l'univers et se fut compris lui-même, il me semble qu'il ne put retenir un cri d'amour et qu'il dut s'écrier en regardant son auteur: O Dieu! ô Dieu Créateur! Ah! donnez à mon cœur des accents divins, formez ma langue à chanter vos bienfaits, laissez-moi m'abîmer en transports de reconnaissance! Je meurs, ou plutôt je ne vis plus, si je ne vous dis merci, de toute la puissance de mon être! Je m'abuse, j'ignore ce qui se passa dans le cœur du premier homme; mais pouvons-nous le concevoir insensible comme nous au bienfait de la création? Mortel, le monde est ton palais, les astres tes flambeaux, et toi, un pontife de l'univers! Tu verras tomber de vétusté le chêne des forêts, mais tu vivras toujours, car ton âme est immortelle. Dieu t'a créé inexterminable: Tu dois un jour briller au vrai firmament. Voilà ce que Dieu t'a fait en te faisant homme, et tu ne le vois pas, et jamais, peut-être, tu n'as pensé à bénir Dieu de t'avoir donné cette âme, ce corps, cette destinée: amas de merveilles, trésors incompris.

Père BOUCHAGE, C. SS. R.

L'argent ne doit entrer en la maison des gens d'honneur que par la voie de la vertu.

(Amyot)

LE MINISTRE DE LA SANTE A L'EXPOSITION PROVINCIALE

Commentaire du thème: A la Victoire par la Santé — Au Palais Central — Représentations cinématographiques

L'Exposition Provinciale mettra à la disposition du Ministère de la Santé une salle nouvelle au ler étage du Palais Central. C'est dans cette salle que seront réunis tous les étalages du département. On y verra entre autres choses des kiosques variés démontrant les moyens employés et les résultats obtenus dans la lutte contre les maladies qui déciment les populations.

Les visiteurs pourront mieux se rendre compte du travail accompli par le personnel des unités sanitaires dans les cliniques de puériculture, lors des séances d'immunisation antidiphthérique et de l'examen médical scolaire. On y verra aussi la manière dont fonctionnent les cliniques antituberculeuses tenues dans ces mêmes unités sanitaires.

La division de la Nutrition présentera des exposés aussi intéressants qu'instructifs. Le public pourra prendre connaissance des données essentielles de la campagne entreprise contre les maladies vénériennes. Il lui sera aussi loisible de se

documenter sur les maladies contagieuses en général et sur la manière de les enrayer. On y démontrera aussi la part active que la division de l'hygiène industrielle prend au Bien-Etre social.

Des représentations cinématographiques touchant l'hygiène, la médecine préventive, l'art de rester bien portant ou de le devenir, seront données à ce pavillon.

Comme on le voit, l'Exposition Provinciale de Québec, toujours fidèle à sa devise qui est d'instruire ses visiteurs, ne faillira pas à sa tâche en 1942, et grâce à l'encouragement du gouvernement provincial contribuera à soutenir l'effort de guerre et à hâter le jour de la Victoire.

Il faut féliciter chaleureusement l'Honorable M. Henri Groulx, ministre provincial de la Santé et du Bien-Etre social, de l'heureuse idée qu'il a eue de profiter de l'Exposition Provinciale de Québec et de ses milliers de visiteurs pour souligner l'importance primordiale d'une santé parfaite chez tous les individus et pour démontrer d'une façon claire et précise les efforts entrepris depuis quelques années par ce département pour mettre la santé au premier rang de nos préoccupations. Félicitons-le aussi des résultats obtenus jusqu'ici.

CONCERNANT LE RATIONNEMENT DU SUCRE

(suite)

Q. — Quels arrangements peut-on conclure pour les membres des forces armées en congé?

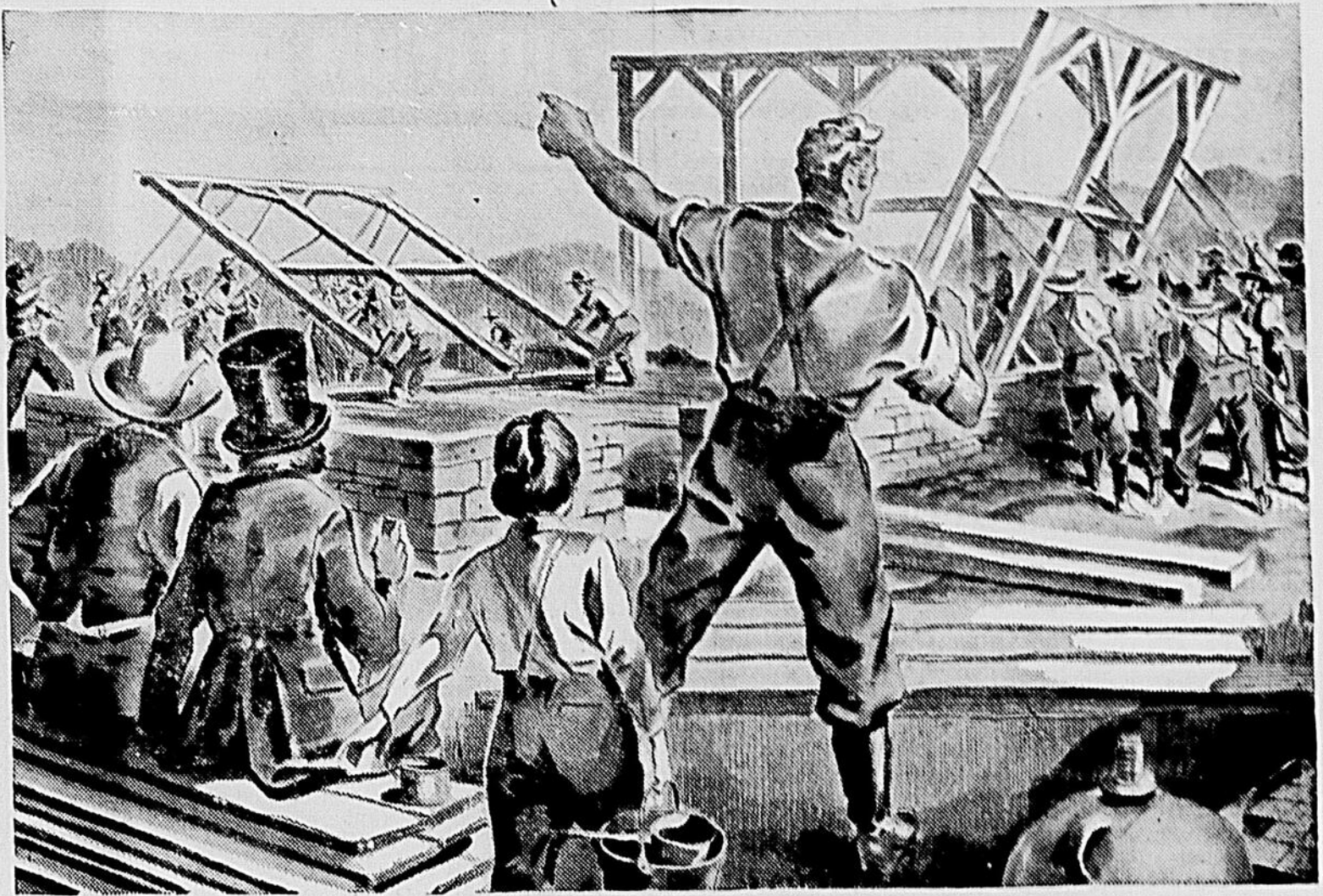
R. — Les hôtesse devront prélever le sucre de la ration de la maison pour la première semaine. Les hommes en permission pour plus d'une semaine auront leur carnet de rationnement.

Q. — Les propriétaires de maisons de pension où l'on sert des repas réguliers peuvent-ils utiliser les cartes de rationnement de leurs pensionnaires?

R. — Oui. On considère les pensionnaires comme membres de la maison. Les exploitants de maisons de pension peuvent, s'ils le désirent, s'inscrire comme exploitants d'institutions et se conformer aux dispositions spéciales de l'ordonnance qui régit ces institutions.

Q. — Les consommateurs industriels de sucre et les pourvoyeurs publics sont-ils rationnés?

R. — Oui. Les consommateurs industriels, les pourvoyeurs publics, les exploitants d'institutions telles que les écoles et les hôpitaux doivent s'inscrire auprès de la Commission le ou après le 18 juin. Ils ne peuvent se servir de plus de 70% de la quantité de sucre qu'ils ont utilisée au cours du trimestre correspondant de l'année 1941. L'ad-



LA CORVÉE PERMET DE RÉALISER LES GRANDS TRAVAUX

C'est une vieille coutume dans nos campagnes d'organiser "la corvée" quand il y a une tâche considérable à accomplir. On vient de plusieurs milles à la ronde pour aider à "monter une grange". On forme deux équipes et la rivalité est grande. Le gouvernement s'est inspiré de cette coutume de "chez nous" pour organiser le Comité national des finances de guerre. Grâce à l'initiative du Comité national et des Comités provin-

ciaux, composés d'hommes compétents dans le lancement et la conduite d'opérations financières, des Comités locaux ont été établis dans tous les centres urbains et ruraux. La coopération et l'émulation se sont manifestées dès le début et c'est ainsi que fut lancée, avec les meilleures chances de succès, la plus grosse entreprise financière de l'histoire du Canada.

Nous avons une grande tâche à accomplir

La guerre est loin d'être gagnée. Le Comité national des finances de guerre doit poursuivre son œuvre. Plusieurs consacrent leur temps à la vente des Obligations, Certificats et Timbres d'Épargne. Tous, nous devons en acheter régulièrement. Épargnons tous les dollars, tous les sous possibles. Prêtons cet argent à notre Pays.

Nous devons fournir l'argent nécessaire à la poursuite de la guerre. Nos combattants ont besoin de

plus de navires, de canons, de chars d'assaut et d'avions. Il faut que nos armes soient meilleures que celles de l'ennemi. Tous ensemble, travaillons, économisons, prêtons.

Les Obligations, Certificats et Timbres d'Épargne de guerre sont le placement le plus sûr que nous puissions trouver pour nos économies. Quand la guerre sera gagnée, nous aurons alors de l'argent pour nous procurer les choses que nous désirons.

ACCUEILLÉZ BIEN LE REPRÉSENTANT DU COMITÉ LOCAL

AO2WF

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE



le bon sens l'économie

EXIGE

L'électricité est une chose qui n'a pas augmenté de prix mais ce n'est pas une raison pour la gaspiller.

Grâce à des recherches constantes, la Shawinigan Water & Power Company réussit à vous donner un service constamment amélioré à des prix sans cesse décroissants.

Aujourd'hui, le prix moyen de l'heure kilowatt d'électricité fournie par la

Shawinigan aux particuliers est de 50 pour cent inférieur à ce qu'il était il y a vingt ans. Servez-vous de l'électricité. Economisez grâce à l'électricité et économisez l'électricité.

THE Shawinigan WATER & POWER COMPANY



ministère du sucre peut, à sa discrétion, augmenter, diminuer ou déterminer les quantités permises.

Q. — Les apiculteurs peuvent-ils obtenir une quantité supplémentaire de sucre?

R. — Un apiculteur quelconque peut faire sa demande d'inscription à titre de consommateur industriel. L'apiculteur fera sa demande auprès de l'apiculteur provincial et il indiquera sur sa formule son nom, son adresse, le nombre de colonies d'abeilles qu'il possède, et la quantité de sucre nécessaire aux abeilles jusqu'à la fin de septembre.

Q. — Peut-on servir du sucre au restaurant?

R. — Oui, mais les pourvoyeurs publics doivent se conformer aux règlements suivants:

1. — On ne peut laisser sur la table, dans le plateau ou dans les soucoupes du sucre à l'état libre, enveloppé ou dans un sucrier;

2. — On ne servira pas de sucre à un client qui n'en a pas demandé tout spécialement;

3. — On ne doit pas utiliser de sucriers pour servir le sucre.

Q. — Quels arrangements doit-on conclure pour les enfants, pensionnaires aux écoles ou les patients d'hôpitaux ou d'institutions semblables?

R. — Quiconque demeure dans un pensionnat, un hôpital ou une autre institution pour plus d'une quinzaine remettra sa carte de rationnement aux autorités compétentes. Celles-ci détacheront les coupons aux dates indiquées et les expédieront au bureau de la commission des prix et du commerce en temps de guerre le plus rapproché.

Q. — Peut-on obtenir des quantités supplémentaires de sucre pour les réunions mondaines?

R. — Non. A moins que ces réunions ne soient sous le patronage de la Croix-Rouge et qu'elles ne soient approvisionnées de sucre par la Croix-Rouge elle-même, les hôtesse et les organisatrices de réunions mondaines et de charité doivent puiser le sucre à même leurs propres rations ou demander à leurs invités d'apporter leur sucre.

Q. — Peut-on expédier du sucre dans les paquets adressés outremer?

R. — Oui mais l'expéditeur le prélèvera sur sa propre ration.

Q. — Peut-on obtenir du sucre pour les cantines desservant les forces armées?

R. — Oui. Les restrictions sur l'achat de sucre ne s'appliquent pas aux achats de la Croix-Rouge ou à une cantine ou un mess quelconques situés en dehors des limites des camps, des casernes, des chantiers maritimes ou d'établissements semblables de la marine, de l'armée ou de l'aviation.

Q. — Y a-t-il des exemptions dans les cas de privations particulières résultant de l'application des règlements?

R. — Oui. L'administrateur du sucre peut à volonté accorder une exemption ou rendre une ordonnance spéciale pour traiter des cas de privations particulières. On expliquera ces cas dans une lettre adressée au bureau de rationnement de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre le plus rapproché.

Q. — Quelles sont les pénalités pour les infractions faites de propos délibéré à la loi sur le rationnement du sucre?

R. — Quiconque ne se soumet pas aux dispositions de cette ordonnance ou fait délibérément une fausse déclaration sur sa formule de demande ou son certificat d'achat est passible d'une amende de \$5,000 au maximum ou de deux ans d'emprisonnement au plus, ou des deux à la fois.

Q. A quel moment un bébé a-t-il droit à sa carte de rationnement?

R. — Dès sa naissance. On obtiendra une formule de demande au bureau de poste et on l'adressera, après l'avoir remplie, au bureau de rationnement le plus rapproché.

Q. — Que doit-on faire de la carte de rationnement à la mort de son détenteur?

R. — Ses parents doivent la retourner immédiatement au bureau de rationnement le plus rapproché.

Q. Accorde-t-on une quantité supplémentaire de sucre aux cultivateurs pour les "corvées" du temps des foins et des récoltes?

R. — Oui. Les cultivateurs pourront obtenir le sucre nécessaire à

ces fins en signant un certificat d'achat que leur remettra le marchand.

Q. — Que se passe-t-il lorsqu'on perd sa carte de rationnement?

R. — On peut obtenir une autre carte en en faisant la demande au bureau le plus rapproché de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Mais cette démarche serait nécessairement longue et ennuyeuse. Par mesure de prudence, inscrivez et gardez en lieu sûr le numéro de série de votre carte de rationnement.

L'homme ne vit presque jamais dans le moment présent. Jeune il a les yeux tournés vers l'avenir et vieux il ne regarde plus que le passé. C'est ainsi qu'on arrive à la tombe ayant pu à peine profiter de l'existence.

CAFE - RESTAURANT A VENDRE

CAFE RIALTO, 132, rue Cockburn, à Drummondville. Cause de vente: maladie. S'adresser à M. L. F. Bernier, Drummondville, Qué.

A VENDRE

Une maison avec grand terrain: 60 x 270 pieds. Grand jardin. Écurie. Poulailier. Hangar. Une vache. Deux porcs. 18 cordes de bois. Trois tonnes de foin. S'adresser à Welfo Bergeron, Arthabaska, près de la Cour de Justice.

Votre GIN favori
Votre GENIÈVE favori



Votre favori
MELCHERS
CROIX D'OR

40 oz. -- \$3.90
26 oz. -- \$2.70
16 oz. -- \$1.15

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL & BERTHEVILLE

Important! On a grand besoin de verre pour la guerre. Conservez toutes les bouteilles vides et leurs bouchons. Prenez-en soin. Ne les laissez pas endommager et protégez-les contre la poussière en les tenant bouchées. Ramassez-les et remettez-les à votre Comité local de récupération.

LE CANADA EN GUERRE

Bataillon de parachutistes canadiens

Le Canada aura bientôt son premier bataillon de parachutistes, sous le commandement du major H. D. Proctor, d'Ottawa. Six officiers et vingt sous-officiers canadiens partiront sous peu pour Fort Benning, en Géorgie, afin de s'entraîner avec les parachutistes américains. Entre-temps, des Canadiens qui auront subi un entraînement analogue avec les parachutistes britanniques outre-mer seront envoyés au Canada pour donner l'instruction au premier bataillon, dont on est en train de choisir les membres à travers le pays. On choisira, pour l'entraînement des Canadiens, les meilleurs points des méthodes américaines et britanniques. L'entraînement des recrues se poursuivra à Shilo, Manitoba, où l'on est en train de construire une tour de 250 pieds de hauteur pour pratiquer le saut en parachute. Tous les membres du bataillon seront des volontaires et trente pour cent seront des Canadiens-français.

Formation d'assaut canado-américaine

On est en train de réunir à Helena, Montana, des soldats canadiens et américains qui s'entraîneront de concert, dans le but de former un corps de spécialistes pour les opérations d'assaut. Canadiens et Américains porteront le même uniforme distinctif et se perfectionneront dans le saut en parachute, le débarquement, le transport aérien et le combat en montagnes et dans le désert. Une partie de l'instruction se fera aussi au Canada. Ce corps d'élite est une formation distincte du bataillon de parachutistes canadiens dont l'entraînement vient d'être lancé.

Au Service national sélectif

On vient de nommer deux assistantes à Mme Rex Eaton, directrice adjointe du Service national sélectif. Ce sont Mme Florence Martel, d'Outremont, P.Q., et Mme Jean Hall, de Toronto. Bachelière ès Arts, Mme Martel a enseigné pendant neuf ans avant son mariage et possède une grande expérience dans le journalisme, la radio et l'assistance sociale. Secrétaire de la Ligue des Droits de la Femme, elle a mené pendant longtemps le combat pour le vote féminin dans la province de Québec. Elle est la mère d'un fils de 17 ans.

Maintien des relations avec Vichy

Après consultation avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni, le premier ministre, M. King, a déclaré qu'il est utile que le Canada garde son chargé d'affaires à Vichy et que le ministre de France demeure à Ottawa.

M. Power en Angleterre

Pour la deuxième fois cette année, le ministre de l'Air, l'hon. C. G. Power, a traversé l'Atlantique en avion afin de visiter les aviateurs canadiens qui arrivent en nombre toujours croissant en Grande-Bretagne. Il est probable qu'on formera sous peu outre-mer un groupe de bombardement distinct du C.A.R.C. Jusqu'à maintenant, les diverses escadilles canadiennes ont été distribuées dans des groupes de bombardement de la Royal Air Force.

Nouvelle pièce de cinq cents

La Monnaie mettra en circulation le mois prochain une nouvelle pièce de cinq cents dodécagonale. Sa forme unique — dou-

ze côtés au lieu d'un cercle permettra de la distinguer des autres pièces de cinq cents, qui seront graduellement retirées de la circulation. La nouvelle pièce ne comportera pas de nickel mais sera émise de cuivre, de zinc et d'un alliage connu sous le nom de "tombac". Elle pourra être utilisée dans les téléphones publics et autres appareils de perception automatiques. Avec le nouveau cinq cents, on compte sauver plus de 50 tonnes de nickel qui seront employées pour fins de guerre.

ECOLE SOCIALE POPULAIRE

La semaine sociale de Saint-Jean

C'est du 24 au 27 septembre — et non du 24 au 27 août comme quelques-uns auraient pu croire — qu'a lieu la Semaine sociale de Saint-Jean. Le programme complet paraîtra bientôt. La plupart des professeurs sont déjà connus. Aux noms publiés jusqu'ici, il faut ajouter ceux de M. Jacques Cartier, C.R., avocat de Saint-Jean, qui traitera de la valeur de la démocratie, en montrant ses avantages et ses inconvénients, et de M. François-Albert Angers, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, dont le sujet sera la coopération et son rôle dans la démocratie.

VERS L'ORGANISATION CORPORATIVE

La Législature de Québec, se rendant aux instances des agronomes, a constitué à sa dernière session leur profession en corporation. Le fait a passé inaperçu. Il n'en est pas moins d'une grande importance. C'est la reconnaissance par les autorités provinciales de la valeur de la corporation, tant décriée en quelques milieux retardataires; c'est le premier pas vers l'organisation corporative dans notre province que d'aucuns jugeaient irréalisable ou inopportune. Et le fait est d'autant plus remarquable que plusieurs démarches antérieures avaient échoué. Le principe est maintenant posé. A chaque profession de se préparer à une semblable transformation, de s'organiser pour obtenir le plus tôt possible de l'Etat l'autorisation qui fera d'elle une véritable corporation, avec tous ses droits et avantages. L'Action corporative (secrétariat: 1961, rue Rachel Est, Montréal) sera heureuse de donner à ceux qui le désireront les renseignements dont ils auraient besoin à ce sujet.

Le Travail de guerre des femmes

Des voix puissantes se font entendre actuellement en Angleterre et aux Etats-Unis pour rappeler aux gouvernements que la victoire sera illusoire si pour la gagner on détruit les foyers par un embauchage immodéré des femmes. La même mise en garde s'impose dans notre pays. Déjà l'épiscopat et quelques groupements ont élevé la voix. Mais il faudrait agir plus vigoureusement sur les autorités provinciales et obtenir en particulier qu'elles n'autorisent pas, à moins de cas extrêmes et avec toutes les précautions nécessaires, le travail de nuit des femmes. Nos associations nationales féminines sont toutes désignées pour prendre la tête de ce mouvement. Elles recevront l'appui de tous les autres groupements.

Contre le communisme

Le Ministre de la Justice s'est nettement prononcé à la Chambre des Communes contre la légalisation du Parti communiste. Mais il a ajouté que toute modification des règlements de la

HACHÉ GROS POUR LA PIPE
OLD CHUM
HACHÉ FIN POUR LES CIGARETTES

défense dépendait du gouvernement en conseil, c'est-à-dire du Cabinet. Par ailleurs le chef du parti conservateur et le chef de la C.C.F. se sont tous les deux déclarés favorables à la levée de l'interdit. Et de fortes pressions continuent de se faire en sa faveur. A ceux qui s'y opposent de ne pas rester inactifs. Que les corps publics et les associations fassent connaître leurs vues au ministre de la Justice. Inutile d'envoyer de longues requêtes. Il suffit d'écrire ceci: "Nous croyons qu'il est contraire aux intérêts du Canada de rendre légal le Parti communiste. C'est pourquoi nous demandons qu'on ne lève pas l'interdit qui le frappe". Mais cette opposition devrait venir de toutes les provinces du Canada.

La Russie et le second front

Un des militaires les plus connus des Etats-Unis, le colonel Conrad H. Lanza, qui participa à la guerre de 1914 et s'est fait remarquer par ses études sur les questions militaires, vient de publier dans "America", le grand

hebdomadaire de New-York, un article sur le Second Front. Il en montre les difficultés, et il insiste particulièrement sur l'obstacle de la Russie à fermer son territoire à toute troupe anglaise ou américaine. Des munitions, oui! des soldats, non! telle est la politique de Staline vis-à-vis des alliés. Sans cette attitude, il n'aurait pu être question de second Front. La Russie aurait eu le secours dont elle a besoin. Mais pourquoi s'oppose-t-elle à ce que des soldats étrangers pénètrent sur son territoire? Le Colonel Lanza indique les motifs les plus vraisemblables. Aucun n'est à l'honneur du gouvernement soviétique. Cet article est à lire.

LE RATIONNEMENT DU THE ET DU CAFE

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a annoncé que les personnes ayant en mains, au 3 août, un approvisionnement de thé ou de café pour plus de deux semaines doivent faire rapport de la quantité totale qu'elles détiennent au bureau de rationnement le plus rapproché. Les coupons pour la différence entre la quantité en mains et la quantité à laquelle le détenteur a droit doivent ac-

compagner le rapport. Dans le cas où la quantité en mains excéderait la quantité représentée par les coupons attachés à la carte temporaire de rationnement de tous les membres de la famille qui ont atteint l'âge de douze ans, le rapport doit inclure le nombre additionnel de coupons dès la réception du livret de rationnement. Les règlements s'appliquent à tous les consommateurs, locataires de maison de pension et à chaque personne de plus de 12 ans dans une maison.

PETIT COURRIER D'ASIE

INDE

L'activité industrielle s'accroît

Calcutta. — Une grande partie des industriels hindous se rendent compte qu'une invasion japonaise de leur pays serait un désastre, et que seuls, quelques fanatiques la souhaitent. Car la prospérité augmente aux Indes. Ainsi, la demande pour les sacs de sable a enrichi l'industrie du jute. En une seule semaine, une commande de 62 millions de sacs vient d'être placée. Partout, l'on fabrique des munitions, des mor-

tiers, des mines antitanks, des douilles de cartouches. L'industrie hindoue s'est accrue de vingt-quatre fois depuis deux ans: c'est un progrès de cent pour cent à chaque mois! On fabrique des instruments de précision, des autos blindées, des détecteurs. Ces Hindous se rendent compte qu'ils ne connaissent jamais pareille prospérité sous le joug japonais.

BUCHERONS DEMANDES

La Compagnie PRICE BROTHERS demande un grand nombre d'hommes expérimentés pour ses chantiers de bois de pulpe sur les rivières aux Ecorces, Shipshaw et Alex dans le district du Lac St-Jean, pour bûchage à forfait, charroyage et autres travaux. Les chantiers seront en opération jusqu'à la fin de la saison 1942-43.

Le district du Lac St-Jean est dans la zone 2, une des deux zones où est en force la plus haute échelle de salaires payables aux bûcherons suivant les ordonnances du Gouvernement.

Transport de l'endroit d'embauchage par autobus et taxis Remboursement du coût du transport aller et retour, en partie ou en entier, selon la durée du travail.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser au bureau de recrutement de la Compagnie à 381, rue St-Paul, Québec, (en face de la Gare du Palais) ou à l'agent autorisé de votre district, soit: —

MARCEL BELAND

VICTORIAVILLE, P. Q.

PRICE BROTHERS & COMPANY, LIMITED

Le MONDE COMME IL VA



JEUNE CANADIEN, SI TU VEUX, DEMAIN, RECEVOIR CET HÉRITAGE INTACT, N'ATTENDS PAS QUE L'ENNEMI VIENNE TOUT SACCAGER..

David Deshaies

A.D.B.A.

Architecte

NICOLET, P. Q.

C.P. 74

G.P. 118

Gaudet et Vigeant

AVOCATS - PROCUREURS

NICOLET, P. Q.

TELEPHONE 31

DOCTEUR GEORGES-ETIENNE ROY.

Ex-Étudiant de l'Université de Paris

SPECIALITE: Chirurgie générale, Urologie, gynécologie.

Chirurgien à l'hôpital du Christ-Roi de Nicolet

Avec les compliments de

ARTHUR MARTIN

Gérant de

CONSOLIDATED OPTICAL LTD

NICOLET